

Motion du 30 novembre 2022 de M. Yves Herren, Mmes Livia Zbinden et Léonore Baehler: «Reprise végétale du gorrh de la plaine de Plainpalais».

(renvoyée à la commission des travaux et des constructions
par le Conseil municipal lors de la séance du 29 novembre 2023)

PROJET DE MOTION

Considérant:

- que le projet d'aménagement de la plaine de Plainpalais, débuté en 2014, est terminé depuis déjà quelques années;
- la place omniprésente du revêtement de gorrh recouvrant 80% de l'espace de la plaine;
- la faculté de cette surface à chauffer rapidement et à capter la chaleur;
- l'îlot de chaleur que cette surface représente pour les riverains et les utilisateurs;
- la compétence que la Ville de Genève possède sur la possibilité d'améliorer l'aménagement de la plaine de Plainpalais;
- l'ajout de fraîcheur et d'agrément visuel qu'une telle opération de reverdissement est capable d'apporter,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif à:

- agréments le site en végétalisant au plus vite les parties de la plaine de Plainpalais qui peuvent l'être au moyen de bandes herbeuses, buissons et moyens végétaux légers;
- transformer le triangle sud de la Plaine en parc herbeux.